



Compte-rendu

Réunion du groupe-pays Liban

Jeudi 10 mars 2016

14h00 – 16h15 à Cités Unies France

Liste des présents

- Maxime Decaens, chargé de projets, HAMAP – Humanitaire ;
- Hubert Droit, maire adjoint honoraire, ville d'Ormesson sur Marne ;
- Jonathan Fedy, chargé de mission, Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire (ANVPH) ;
- Bertrand Fort, délégué pour l'Action extérieure des collectivités territoriales, MAEDI ;
- Stéphane Hakwick, bénévole, IPEMED ;
- Emmanuelle Hay, cheffe de projet mission de coopération internationale, CNFPT ;
- Samia Jaber, conseillère départementale du Territoire de Belfort et présidente du groupe-pays Liban de Cités Unies France ;
- Catherine Le Thomas, rédactrice, ANMO, MAEDI ;
- Paul Mignon, directeur de la prospective territoriale, communauté de communes de la Vallée de l'Hérault ;
- Houda Odeimi, BTVL/ Cités Unies Liban ;
- Gaëlle Rivière, chargée de mission Méditerranée, région d'Île-de-France ;
- Virginie Rouquette, chargée de mission, Cités Unies France.

Accueil et tour de table

Samia Jaber, présidente du groupe-pays Liban et conseillère départementale du conseil départemental du Territoire de Belfort remercie les participants pour leur présence.

Elle rappelle l'importance de l'enjeu de la coopération décentralisée franco-libanaise *a fortiori* dans un contexte extrêmement sensible au Liban.

Consciente des interrogations que les collectivités territoriales françaises peuvent avoir sur l'opportunité de poursuivre leur partenariat en direction du Liban, elle propose de construire la réunion autour d'une réflexion sur un argumentaire en faveur d'une relance de la coopération décentralisée franco-libanaise.

Tour de table des collectivités :

- La ville d'Ormesson sur Marne a un partenariat ancien avec la ville de Roum
- La communauté de commune de la Vallée de l'Hérault, a accompagné la ville de Byblos dans l'élaboration d'un schéma de développement touristique et la fédération de municipalités de Baalbeck dans l'élaboration d'un plan de

développement local. En plus de souhaiter continuer de s'engager auprès de ses collectivités, des rapprochements sont en cours avec les villes de Galboun et Tanourine.

- La région Île-de-France a un partenariat ancien avec la ville de Beyrouth (1991), partenariat qui s'est élargi au Grand Beyrouth (2009). Les nouvelles orientations sont en cours de définition ; quoi qu'il en soit, la nouvelle présidente a marqué son intérêt pour une intervention auprès des minorités ethniques et religieuses victimes de violences au Moyen-Orient. Ceci pourrait passer par un travail d'appui institutionnel auprès des municipalités libanaises accueillant des réfugiés sur leur sol. La Francophonie est également un thème d'intérêt pour le nouvel exécutif régional.

Plusieurs collectivités, excusées, font état d'une veille sur le partenariat à ce jour (ville de Lyon, région Provence Alpes Côte d'Azur), d'autres sont en cours d'évaluation du partenariat pour définir de l'opportunité de la poursuite du partenariat (région Auvergne Rhône Alpes).

Point d'information sur l'actualité libanaise

Catherine Le Thomas, rédactrice, ANMO, MAEDI

Aujourd'hui le Liban est confronté à de multiples crises.

- Une crise humanitaire d'abord avec la présence sur son territoire de plus d'1 million de réfugiés ;
- Une crise sécuritaires ensuite, avec des tensions fortes à ses frontières, mais aussi sur son territoire en répercussion du conflit syrien ;
- Une crise économique, avec une croissance nulle observée en 2015 ;
- En une crise politique enfin, avec une vacance de la présidence de la république depuis 21 mois, qui a conduit à la paralysie progressive des institutions.

Les répercussions de ces crises sont multiples.

Jusque là, les tensions ont été relativement contenues, malgré la persistance des menaces (attentats commis sur le territoire libanais, notamment contre les zones à majorité chiite ; prise temporaire d'Ersal en août 2014 ; prise d'otages par des groupes jihadistes). Depuis le dernier attentat dans la banlieue sud de Beyrouth (qui avait fait 44 morts le 12 novembre dernier), plusieurs cellules terroristes ont été démantelées et aucun attentat terroriste n'a été à déplorer.

Depuis le début de l'année 2015, le Liban a stoppé l'immigration syrienne, stabilisant ainsi le nombre de réfugiés, mais leur présence reste complexe à gérer sur le territoire, d'autant qu'elle s'inscrit désormais dans la durée.

Certains prêts de l'AFD au Liban sont bloqués en raison de la crise politique.

Une « crise des déchets » s'est développée depuis l'été dernier donnant lieu à des mobilisations de rue importantes, qui toutefois n'ont pas menacé la vie politique libanaise.

Les évolutions récentes sont cependant préoccupantes et la situation du pays se dégrade. Depuis 3 semaines, l'Arabie Saoudite a adopté des mesures contre le Liban. Le 19 février, elle a ainsi gelé son contrat Donas, contrat conclu avec la France et le Liban pour soutenir le renforcement de l'armée libanaise. Le 5 mars, il a été décidé que le matériel d'armement serait redirigé vers l'Arabie Saoudite.

L'arrêt du Donas fragilise potentiellement, à terme, la situation sécuritaire du Liban.

Cette décision fait suite au refus du Liban de soutenir l'Arabie Saoudite, dans les instances diplomatiques arabes, après les vives tensions entre l'Arabie Saoudite et l'Iran (notamment après l'incendie de l'Ambassade d'Arabie Saoudite à Téhéran).

La prise de distance s'est également accentuée après la remise en liberté d'un ancien ministre libanais suspecté d'avoir fomenté des attentats.

L'Arabie Saoudite, mais aussi Bahrein, les Emirats Arabes Unis, le Koweït et le Qatar ont également réduit leur présence diplomatique au Liban. Le CCEAG a également qualifié le Hezbollah d'organisation terroriste.

Cette décision accentue la bipolarisation de la vie politique libanaise¹.

Le premier ministre tente avec difficultés de maintenir l'unité du gouvernement, mais il doit faire face aux antagonismes des différentes forces qui le composent, ainsi qu'à la démission de certains de ses ministres (notamment le ministre de la justice, Achraf Rifi (Courant du Futur)).

Le Parlement ne parvient plus à légiférer.

Des alliances inattendues (au sens où elles dépassent le clivage entre 8 mars et 14 mars) ont vu le jour autour de l'élection présidentielle : après le rapprochement de Saad Hariri et Sleiman Frangié en novembre 2015, Samir Geagea a ainsi annoncé en janvier qu'il se ralliait à la candidature de Michel Aoun. Pour autant, ces évolutions n'ont pas permis le déblocage de la situation. Le Hezbollah, qui garde un rôle clé dans l'équation de la crise, semble se satisfaire du statu quo en soutenant officiellement Aoun sans pour autant exclure Frangié.

Une épée de Damoclès plane sur l'éventualité d'un renforcement des sanctions des pays du Golfe en direction du Liban, renforcement qui pourrait se traduire par l'expulsion des travailleurs libanais de ces pays. Une telle expulsion s'avérerait être une catastrophe économique pour le Liban en raison de la manne financière que représentent les revenus de cette diaspora.

Dans ces conditions, et face aux carences de l'Etat libanais, les collectivités libanaises constituent l'un des lieux permettant de gérer les affaires publiques.

Des élections locales sont normalement prévues pour le mois de mai prochain, mais du fait de la vacance de la présidence de la république, il n'est pas sûr qu'elles puissent être organisées dans les temps initialement prévus.

Le soutien du Ministère des Affaires Etrangères à la coopération décentralisée franco-libanaise

Bertrand Fort, délégué à l'Action extérieure des collectivités, MAEDI

L'exposé précédent ne fait que renforcer le bien fondé du travail entre collectivités.

On ne peut que regretter la fragilité que l'on sent aujourd'hui dans l'engagement des collectivités territoriales françaises au Liban.

Il est important de bien appréhender le contexte français également : aujourd'hui, les élus locaux français de droite comme de gauche veulent un « retour » de leur action internationale des collectivités, que ce soit en termes électoraux ou économiques. Par

¹ Les tensions se cristallisent entre « camps du 14 mars » réunissant la grande majorité des sunnites, emmenés par le Courant du Futur (dirigé par Saad Hariri), allié à une partie des chrétiens (Les Forces libanaises de Samir Geagea et les héritiers de la famille Gemayel) et des druzes (les partisans de Walid Joumblatt) et « camps du 8 mars » où se retrouvent la quasi totalité des chiïtes (sous la houlette du Hezbollah pro-iranien et du mouvement Amal pro-syrien), des dissidents druzes et l'autre moitié des chrétiens (affiliés au Courant patriotique libre de Michel Aoun ou au parti pro-syrien des Marada de la dynastie Frangié)

ailleurs les collectivités territoriales sont soumises à des contraintes financières fortes et on observe de leur part un climat global de repli sur soi.

L'ensemble de ces contraintes amène les collectivités à réduire le nombre de partenariats. Il faut encourager les collectivités à poursuivre leur partenariat avec tous les acteurs qui peuvent être mobilisés sur cette coopération avec le Liban: entreprises, associations, membres de la diaspora...

Sur les aspects financiers, le MAE a mis en place un fonds d'appui aux projets des collectivités.

Ce fonds permet le co-financement de 25 à 35 % d'un projet (quand celui-ci est porté par plusieurs collectivités françaises).

Ce dispositif apportera un soutien aux projets dont les thèmes rejoignent les priorités du MAEDI :

- l'échange de jeunes et la formation professionnelle ;
- la culture et le patrimoine ;
- la gestion des déchets (pour rappel, une facilité de financement existe avec le dispositif « 1% déchets ») ;
- l'économie et le partenariat économique ;

Les projets devront être sélectionnés et financés avant l'été 2016.

Le texte de ce dispositif sera dans les prochains jours téléchargeable sur le site : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/appels-a-projets-et-fonds-en-soutien-a-la-cooperation-decentralisee/>

Échanges sur les enjeux de la coopération décentralisée franco-libanaise et perspectives

Éléments de débats, en vue de la construction d'un argumentaire en faveur de la coopération décentralisée franco-libanaise :

- 1) Des thèmes et des valeurs au service de la coopération décentralisée franco-libanaise :
 - Dans le contexte de crise institutionnelle que traverse le Liban, les collectivités locales libanaises sont les seules institutions publiques libanaises à être en capacité de gérer les affaires de la vie publique. Elles voient leurs responsabilités augmenter et sont en première ligne pour répondre aux besoins des populations.
 - Soutenir les collectivités libanaises est aussi un moyen d'apporter un soutien aux populations réfugiées, victimes de la guerre en Syrie. Pour des raisons historiques, le Liban a en effet fait le choix de ne pas installer de camps de réfugiés. De fait, ce sont les municipalités libanaises qui, les premières, gèrent cette présence sur le territoire.
 - La francophonie est un thème pour lequel les élus français ont une sensibilité particulière. Il est important de rappeler que le Liban est un pays francophone et que la coopération décentralisée franco-libanaise participe au soutien de la francophonie.

- Le Liban est doté d'une richesse culturelle et patrimoniale importante ; la coopération décentralisée, en s'impliquant sur ces thèmes, peut mettre en place une approche mutuellement avantageuse pour chacun des territoires de partenariat.
- Dans une ambition diplomatique, la coopération décentralisée est également un moyen d'apporter un soutien aux minorités ethniques et religieuses du Moyen Orient.
- La dimension économique du partenariat franco-libanais, si elle est aujourd'hui peu présente, n'est pas à sous estimer. Les entreprises de services, notamment PME, peuvent être sollicitées pour participer à cette coopération franco-libanaise.

2) Des outils et des méthodes au service de la coopération décentralisée :

- Les nouveaux élus ont besoin d'outils pour travailler dans un pays qu'ils connaissent peu : ces outils existent au sein de Cités Unies France pour mieux comprendre le Liban et la réalité de la coopération décentralisée franco-libanaise :
 - le « dossier-pays Liban » donne des repères sur le pays (histoire, politique, économie, fonctionnement institutionnel...) ;
 - le répertoire des coopérations décentralisées franco-libanais publié par CUF et l'atlas en ligne de la CNCD donnent à voir ce qui se fait déjà en termes de projets de coopération entre collectivités libanaises et françaises ;
 - des instances d'échange et de concertation mises en place par le groupe-pays Liban de CUF permettent de partager les expériences de coopération.
- Les élus libanais sont réunis au sein du Comité des Maires, pour lequel travaille le Bureau Technique des Villes Libanaises / Cités Unies Liban. Ce dernier peut accompagner la réalisation des projets et constituer un véritable relais sur le terrain.
- La coopération décentralisée franco-libanaise est soutenue financièrement par le ministère des affaires étrangères français avec la mise en place d'un fonds d'appui spécifique permettant le co-financement des projets
- La collaboration entre collectivités française est une façon de travailler intéressante, notamment au Liban, et ce, à deux points de vue :
 - politique, dans la mesure où cela permet de poursuivre le partenariat quand un des partenaires voit son engagement au Liban se réduire ;
 - financier : les co-financements apportés par la DAECT au MAEDI notamment sont plus importants quand un projet est porté par plusieurs collectivités.
- Les collectivités peuvent travailler sur les notions de renforcement des capacités et compétences des agents des collectivités libanaises en participant aux programmes portés à cette fin par le CNFPT au Liban. L'an passé le CNFPT a ainsi participé à la mise en place d'un programme de formation en faveur de la police municipale notamment.

Samia Jaber, présidente du groupe-pays Liban de Cités Unies France

- Afin de soutenir l'implication des élus locaux français dans leur partenariat avec le Liban, CUF pourrait organiser **une mission politique de haut niveau** afin de permettre aux élus français de rencontrer notre représentation diplomatique à Beyrouth mais aussi et surtout des responsables politiques libanais nationaux et le Comité des Maires libanais.
Cette mission pourrait être organisée en partenariat avec les groupes d'amitié France Liban de l'Assemblée Nationale et du Sénat.
- Une **note argumentaire**, sur la base des premiers échanges mentionnés ci-avant, sera élaborée pour appuyer les services des relations internationales et/ou adjoints et vice-présidents aux relations internationales à soutenir l'engagement de leur collectivité au Liban.
- CUF poursuivra son **plaidoyer** auprès des instances françaises et internationales en faveur d'une meilleure prise en compte des collectivités locales libanaises dans les programmes de coopération avec le Liban et dans les programmes de soutiens aux réfugiés syriens.